

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1992)
Heft: 40-41

Artikel: Chronologie des événements du 10 août 1792
Autor: Bodin, Jérôme
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848098>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans le vieil édifice élevé au XVI^e siècle par Philibert Delorme, la nuit du 9 au 10 se passe en alarmes conti-

par Jérôme Bodin
Membre de la Sabretache

nuelles. Les neuf cents hommes du régiment des Gardes-Suisses, arrivés aux Tuileries la veille à trois heures du matin, sont répartis en une vingtaine de postes, aux ordres du colonel de Maillardoz, du capitaine de Dürler et du major de Bachmann. D'un bout à l'autre de Paris, le pavé sonne sous les pas des sections de fédérés.

A minuit, la voix du tocsin se fait entendre, lointaine d'abord, puis grossie d'instant en instant. Les tambours battent la générale. La nuit est brûlante. Le grand mugissement de bronze, obsédant et lugubre, appelle des foules immenses à converger vers le Faubourg Saint-Antoine et l'Hôtel de Ville.

A deux heures du matin, quatre bataillons des faubourgs sont déjà arrivés sur la place du Carrousel. Sur la terrasse des Feuillants, d'autres hommes, notamment des Marseillais et des Gardes Nationaux de Paris, se préparent pour le dernier assaut contre la monarchie. Donnés par Danton, les ordres sont "d'assiéger le château, d'exterminer tout le monde et surtout les Suisses, s'emparer du Roi et de sa famille, les conduire à Vincennes et les garder comme otages". Pendant que l'attente continue, les notes de la "Marseillaise" parviennent distinctement aux Suisses rangés dans la Cour Royale.

A cinq heures du matin, attiré à l'Hôtel de Ville par la Commune, Monsieur de Mandat y est massacré sous les yeux de son fils.

Six heures (au château) : accompagné de Maillardoz, de Bachmann et de quelques gentilshommes, le Roi vêtu d'un habit violet, qui tient le Dauphin par la main, descend les degrés du grand escalier pour passer sa

Chronologie des événements du 10 août 1792

dernière revue. Il est pâle et découragé. Un silence respectueux et discipliné accueille celui qui n'est déjà plus le Roi de France.

Pendant ce temps, des bataillons entiers de la Garde Nationale passent à l'insurrection. A l'intérieur du château, le Procureur-général-syndic du département de Paris, Roederer, cherche à persuader Louis XVI de se retirer à l'Assemblée Nationale, aux Feuillants. Contre l'avis de la Reine, il y parvient.

A huit heures trente, la famille royale quitte les Tuileries, escortée par la compagnie générale et une cinquantaine de grenadiers des Filles Saint-Thomas. Le tout est aux ordres du capitaine d'Erlach. La colonne traverse obliquement le jardin. Sur la terrasse des Feuillants, une foule hurlante barre l'accès de l'escalier, brandissant au bout d'une pique la tête sanglante de Mandat. Plusieurs soldats sont tués aux derniers rangs. D'Erlach réussit à ouvrir le passage : le Roi et les siens se mettent sous la protection des représentants de la Nation : autant dire qu'ils se livrent à l'adversaire. Maillardoz et Bachmann sont immédiatement arrêtés. Une partie de l'escorte se disperse et rentre avec d'Erlach au Château, où le découragement s'est emparé des défenseurs. Les Gardes Nationaux et les canoniers font, l'un après l'autre, défection et vont rejoindre les masses compactes qui affluent autour des Tuileries. A cette heure, les massacres

ont déjà commencé.

Seuls les Suisses restent à leur poste, cependant que grossit la foule des émeutiers, évaluée à cent mille individus, hommes et femmes. Ces dernières ne sont pas les moins acharnées : déjà la fille Théroigne Méricourt a fait massacrer, au corps de garde des Feuillants, neuf personnes arrêtées au hasard, parmi elles M. de Vigier, un officier des Cent-Suisses et le journaliste royaliste Suleau.

Neuf heures. Il ne reste plus, avec les Gardes-Suisses, que quarante grenadiers des Filles Saint-Thomas, trente gardes nationaux des Petits-Pères, et environ deux cents gentils-hommes, pour faire face à l'insurrection.

Le capitaine de Dürler, qui commande le régiment depuis le départ de Maillardoz, désormais prisonnier après avoir escorté le Roi, fait replier les postes extérieurs. Les hommes de Salis couvrent les jardins, tandis qu'une section aux ordres du lieutenant Hubert de Diesbach fixe la foule tant bien que mal au Pont-Tournant, non loin du bassin octogonal. Les compagnies de Castellà, d'Affry, Pfyffer et de Reding, ainsi que quelques gardes nationaux fidèles, occupent la Cour Royale. A droite et à gauche, les soldats de Frédéric de Diesbach garnissent la Cour des Princes et ceux de Roll, la Cour des Suisses. Les deux ex-

trémities sont défendues par les grenadiers de Castelberg en position dans la Cour de Marsan et les hommes d'Ernst au pavillon de Flore. Enfin, dans la salle des Cent-Suisses veille la compagnie de Loys. La première victime de la journée est une sentinelle suisse oubliée dans les jardins. Avant de succomber, le malheureux avait abattu à coups de sabre et de fusil, dix de ses agresseurs. Maintenant, les Marseillais battent, à coups de bélier, la porte barricadée de la Cour Royale.

Neuf heures trente. Enfoncée à coups de hache, celle-ci vole en éclats. La vue de quatre compagnies des Gardes, la splendeur des uniformes rouges, le scintillement des baïonnettes, rendent les fédérés un instant circonspects. Très vite cependant, les provocations reprennent de plus belle : harcelés, désarmés individuellement, froidement assommés sous les applaudissements du peuple, les Suisses n'ouvrent pourtant pas encore le feu.

A ce moment, une formidable détonation retentit : les canons de la Garde Nationale, chargés à mitraille, viennent d'ouvrir le feu à bout portant.

Il est 10 heures. Le combat vient de s'engager.

En moins d'un quart d'heure, tant côté cour avec Dürler, que côté jardin avec Salis, Reding, Glutz et Gibelin, les Suisses repoussent les assaillants et prennent sept canons. Mais les munitions s'épuisent vite et les tirs plongeaient des maisons voisines sont meurtriers. La situation devient très critique. Dürler tente de repousser les émeu-

tiers, mais la compagnie colonelle est anéantie à 10 heures 30.

C'est alors que Louis XVI, pri-sonnier, entendant le bruit de la canonnade et persuadé qu'il peut encore arrêter l'effusion de sang, fait expédier une première fois l'ordre aux Suisses de cesser le combat : "Le Roi ordonne aux Suisses de se retirer à leurs casernes. Il est au sein de l'Assemblée Nationale". Dans la hâte, cet ordre ayant été mal interprété par le comte Louis d'Hervilly, commandant la garde constitutionnelle, les Suisses croient que le Roi les appelle à l'Assemblée pour le délivrer de ses ennemis. Aussitôt, les tambours battent le rappel. Certaines compagnies, engagées sur la façade du Carrousel, n'entendent point ce signal : deux cents hommes seulement se groupent autour des capitaines de Salis, de Reding et Pfyffer. Malgré le déluge de feu, ils sont rejoints par d'autres officiers comme Romain de Diesbach et Castellà. La petite colonie s'ébranle dans les jardins, ne foudroyée de tous côtés par une vive fusillade : cinquante hommes tombent près du Grand Bassin. Les survivants, souvent blessés, parviennent à atteindre la terrasse du Manège où ils rejoignent leurs camarades rescapés de la compagnie générale qui avait escorté le Roi. Des cris de haine les accueillent : "Bourreaux du peuple !" Aussitôt, certains députés réclament le désarmement des Gardes-Suisses. Pénétrant en trombe dans l'Assemblée, dont certains membres tentent de sauter par les fenêtres à la vue de ces hommes en habits rouges couverts de poussière et de sang mais tenant ferme-

ment leurs armes, les capitaines de Dürler et de Salis se présentent au Roi, livide et résigné. "Rendez vos armes à la Garde Nationale, dit Louis XVI au capitaine de Dürler, je ne veux pas que de si braves gens que vous périssent !" Un moment après, il fait parvenir un deuxième ordre aux officiers suisses, au bas duquel il appose sa signature : "Le Roi ordonne aux Suisses de déposer à l'instant leurs armes et de se retirer dans leurs casernes."

Cette injonction frappe les Gardes-Suisses comme un coup de foudre. Elle les envoie à la mort en même temps qu'elle précipite la déchéance du trône. Les récits de Pfyffer et de l'enseigne Deville, rescapé de la journée, nous disent que les hommes pleuraient de rage et demandaient à conserver leurs baïonnettes. Tous, pourtant, obéissent. Le capitaine de Salis fait alors former les faisceaux : 150 hommes sont conduits aux Feuillants sous une grêle de cailloux. Ils n'en sortent que pour aller au supplice. Certains éléments de la compagnie générale qui tentent avec d'Erlach de regagner la caserne de la rue Grange-Batelière, en forçant le passage à l'Orangerie, sont décimés par le canon et la fusillade sur la place Louis XV. Les rescapés sont abattus comme du bétail dans une cour étroite, non loin de l'Hôtel de Ville et la foule profane, puis mutilé, leurs cadavres. Les fédérés ayant trouvé le capitaine d'Erlach, jeune et bel officier, dans une maison amie, deux femmes lui scient lentement la tête, car il ne faut pas déranger la coiffure qui aura du succès au bout d'une pique. Il est onze heures passées.

A midi, 450 Suisses occupent encore les bâtiments des Tuileries.

La multitude, ivre de fureur, retourne à l'assaut du

château. Les derniers défenseurs luttent, contre tout espoir, à un contre cent. Jusqu'à 16 heures.

Après une résistance acharnée, les soldats "rouges" du Roi ne se replient que lentement. Des hordes d'assaillants se profilent derrière les flammes et la fumée que ne dissipe aucun souffle d'air. Avant de s'engouffrer féroce dans le château, les insurgés doivent affronter les Suisses, sans munitions, au corps à corps. Piétinant les cadavres, les sans-culottes vont à la curée au milieu des hurlements des blessés. C'est une effroyable boucherie. Les malheureux y sont traqués d'étage en étage, éventrés, saignés, jetés par les fenêtres. Quatre soldats sont découpés en morceaux dans les appartements de la Reine. Une centaine de gentils-hommes périssent dans la salle d'audience. Des huissiers, des valets de chambre sont égorgés, des marmitons jetés vivants dans des bassins d'eau bouillante et les corps ignominieusement dépecés. Demeurant rue du Mail, Bonaparte se rend chez un nommé Fauvelet, place du Carrousel, et note qu'autour des Tuileries, "des femmes bien mises se portent aux dernières indécences sur les cadavres des Suisses". En même temps, la populace pille le château, brise les meubles, pulvérise les lustres, crève les tableaux, brûle la bibliothèque du géographe Laborde.

A 16 heures 30, 85 hommes désarmés sont égorgés par une foule en liesse sur la place de Grève. Avec eux, deux petits tambours âgés de 6 à 15 ans.

La chaleur est étouffante et les Tuileries sont en flammes. Le carnage se poursuit jusqu'à la nuit. Le sang des Suisses ruisselle sur les marches et jusque dans les caves. La journée s'achève en une orgie bestiale.

Spectateur de cette agonie, Napoléon écrira plus tard dans

le Mémorial de Sainte-Hélène : "Le château se trouvait attaqué par la plus vile canaille : le palais forcé et le Roi rendu dans le sein de l'Assemblée, je me hasardai à pénétrer dans le jardin. Jamais, depuis, aucun de mes champs de bataille ne me donna l'idée d'autant de cadavres que n'en présentèrent les masses des Suisses..."

A la nuit, la lueur des torches éclaire ces scènes hideuses. Dans la Cour Royale, on danse la "Carmagnole" autour d'un grand feu allumé avec le mobilier du château et dans lequel on jette pêle-mêle les morts et les blessés. "Le joyeux canon du 10 août", comme dit Michelet, s'est tu. On compte que six cents Suisses furent tués et une centaine blessés dans la journée du 10 août. Cependant, les prisonniers, au nombre de deux cents, n'avaient pas encore achevé leur calvaire.

En 176 années d'existence, leur régiment s'était acquis une liste immense de titres de gloire ; ses couleurs avaient flotté dans 71 campagnes et les Gardes-Suisses du Roi avaient participé à 154 batailles et à 30 sièges. Un de ses officiers, transpercé au dernier instant sur la place Louis XV, s'enveloppa pour mourir dans les plis de ses soies fleurdelisées et cria au caporal qui le reçut dans ses bras : "Laissez-moi mourir et sauvez le drapeau." Les harpies qui mutilèrent sa dépouille en lui arrachant le coeur, comment bien là un acte symbolique : ces hommes, voués à "la religion de l'honneur et au culte de la fidélité", représentaient bien le coeur du dispositif monarchique.

Ainsi disparut le premier et le plus beau régiment "étranger" au service de la France. Sur les lieux de son tragique destin, aucune plaque ne rappelle son souvenir, mais "l'âme du régiment martyr habite toujours les Tuileries".

Extrait des Actes du Colloque "Les Gardes Suisses et leurs familles au XVIII^e et XIX^e siècles en région parisienne" Société historique de Rueil-Malmaison. A lire aussi de Jérôme Bodin : "Les Suisses au service de la France. De Louis XI à la Légion étrangère". Editions Albin Michel

